

COMMISSION RÉGIONALE de la FEMINISATION

Séance plénière du Lundi 11 Juin 2018 à 19 heures,

Antenne de Caen

PROCÈS-VERBAL

		h	. .	mem		
IN	om	nre	ae	mem	nres.	:

En exercice 11 présents 9 excusés 3

Date de convocation : 4 Juin 2018

Etaient présents:

Mme Catherine ANDRE Présidente

Mmes Muriel CHAPON Sylvie CHEVALIER, Isabelle CLEMENTE PACHECO-Florence

LEMAISTRE-Nado PESNEL-Nathalie YVELAIN.

,

Étaient excusés : Mmes Isabelle DALLET-Nathalie GUEDON GINFRAY

Michèle LANEELLE M. Jean-Noël MOREL

M. Marc ROUTIER représentant les féminines au C.D.

Catherine ANDRE, salue les personnes présentes, excuse les personnes absentes, qui n'ont pu pour des raisons personnelles assister à cette réunion.

Adoption du Procès-verbal

Le PV de la réunion du 17 Avril, transmis aux membres, en attendant d'être mis en ligne sur le site de la Ligue, n'entrainant aucune remarque est adopté.

Nado informe les membres que Patricia, qui était l'administrative de la Ligue pour la Féminisation, ne travaille plus à la Ligue, ce sera Christine COGET (antenne de Rouen) qui la remplacera.





Pour les personnes qui auront des tickets d'autoroute ce sera donc à elle qu'il faudra les adresser, en n'oubliant pas de transmettre les originaux et si possible dans les 48 heures qui suivront la réunion.

Nous arrivons au sujet principal à l'ordre du jour de la réunion ; se positionner sur les 5 actions qui ont été sélectionnées lors de notre précédente réunion, et qui pourraient être « jouées » la saison prochaine, en déterminant les priorités. Nous n'en retiendrons que 3 dans l'immédiat.

1) Journée de la FEMME (organiser des coups d'envoi de tous les matchs régionaux par une femme et organiser une table ronde en amont d'un match de l'équipe de France avec des sportives régionales de différentes disciplines-Mettre en avant des sportives de haut niveau-inviter une femme arbitre-une présidente de club/secrétaire-Organiser l'action sur deux sites : CAEN et Le HAVRE,

Nous savons que le stade Océane accueillera un match de préparation de l'équipe de France en Janvier 2019, notre action se fera donc le 1^{er} trimestre de l'année.

2) METTRE EN PLACE UN CHALENGE pour récompenser la meilleure progression dans l'effectif /point bonus pour les clubs qui formeront des Femmes à l'Arbitrage.

Mais nous partons sur l'idée que cela concerne <u>toute la population féminine</u>, dans tous les clubs. Un très large débat s'instaure sur ce qu'il convient de faire.

Michèle a émis le souhait de se positionner sur cette action, de même que Sylvie, Muriel, Florence. Ce type d'action a déjà été effectué sur l'antenne de Rouen.

Sont concernées :

<u>Les dirigeantes</u> : Présidente-Secrétaire-Trésorière-Dirigeante

Educatrices: Avec des bons de formation FAF

<u>Moniteurs (femmes)</u>: Formation BMF-BEF Certificat Fédéral de Football avec divers modules mis en place.

Arbitres : déjà au club, et des nouvelles

<u>Joueuses</u>: Il faudra comptabiliser le nombre d'équipes engagées au 30/06/2018 et faire un état au 30/04/2019

Nous envisageons de récompenser les 5 clubs ayant la meilleure progression, en profitant de la Coupe du Monde 2019 au Havre.

Nous allons budgétiser et soumettrons nos actions lors d'une prochaine réunion du Comité de Direction.

3) PROPOSER LORS DES RASSEMBLEMENTS DE DEBUT DE SAISON une INITIATION à L'ARBITRAGE.

Nathalie GUEDON GINFRAY souhaite se positionner sur cette action de même que Florence et Nado.

Nous n'irons pas plus loin sur l'action à mener, il nous parait indispensable que ce soit en collaboration avec les C.T.R.A et les présidentes de commission féminine. Nous conviendrons d'une date de réunion commune en début de saison en tenant compte des obligations des uns et des autres.

Ne pouvant avancer plus sur cette soirée, nous arrêtons la date de la prochaine réunion, qui se déroulera sur l'antenne de Rouen, et tenant compte de la rentrée scolaire, elle aura lieu le MARDI 4 Septembre prochain à 19 heures.

La Secrétaire La Présidente

Nado PESNEL Catherine ANDRE